



LE 29 JANVIER LE SIEGE DE NESTLE-France SERA DANS L'ACTION



L'ensemble des confédérations des syndicats français appellent à faire grève et à manifester demain jeudi 29 janvier à la fois pour l'emploi, pour les salaires, la sauvegarde de la retraite à 60 ans et les conditions de travail mais aussi pour exiger que le monde du travail ne soit pas la victime de la crise financière.

La CGT et l'UGICT/CGT du siège de NESTLE-France ont décidé de participer à cette journée d'action. Ils vous invitent à faire grève de 14 heures à 16 heures et à rejoindre la manifestation parisienne. Une réunion d'information se tiendra à la maison syndicale à partir de 12 h 45 pour faire un point sur la situation chez NESTLE. Un service de cars sera à votre disposition, gare du RER, pour vous rendre à Paris et revenir. Un covoiturage sera aussi organisé au départ du siège.

Vos syndicats CGT tiennent à rappeler les points qui motivent à agir :

- Le projet AVENIR, conséquence de GLOBE, s'est terminé au 31 décembre avec comme conclusion la disparition de 265 emplois, pour l'essentiel sous forme d'une préretraite pratiquement égale à celle qu'avaient obtenue les salariés de Saint-Menet. Sans la CGT ce projet aurait été très sérieusement aggravé par des pseudo-départs volontaires avec des chèques-valises et il n'y aurait pas eu de reclassements.
- Les conditions de travail se sont à nouveau dégradées. Là encore, la CGT maintient la pression pour que les charges et les horaires de travail ne soient pas pathologiques. Sur cette question aussi la direction ne connaît que le rapport de force, la CGT agit donc en conséquence...
- Le projet MIKADO s'est mis en place lors du dernier trimestre 2008 sous la forme d'une DG-NBS. Là encore la direction n'a pas pu manœuvrer à son aise du fait de l'annonce CGT du 2 septembre. Elle a agi à minima, mais son projet d'un siège unique regroupant les services communs et supports pour NESTLE-en-France reste plus que jamais d'actualité. Il sera mené par étapes avec pour objectif final l'externalisation comme annoncé par nos soins à l'automne. Pour réduire les effectifs, la direction dispose d'un accord GPEC chez Nestlé-Waters avec un système de préretraite et va tenter de se passer de PSE pour NF et NPP en ayant recours à une multiplication de licenciements individuels sous la forme de ... « départs volontaires avec chèques-valises », autorisés maintenant par la loi. A suivre...
- Il faut augmenter le pouvoir d'achat. Il faut que l'ensemble du personnel cadres, maîtrises ou employés/ouvriers bénéficient des augmentations générales. Les bonus doivent être incorporés dans les salaires de bases et disparaître. Ils n'ont conduit qu'à diminuer le pouvoir d'achat de l'encadrement et à réduire la masse salariale.
- La stratégie de l'entreprise doit être changée. Les parts de marché doivent être défendues. La « route du succès » est un fiasco. Il faut que l'entreprise retrouve un pouvoir de décision et l'intégralité de ses compétences.
- Le principe de la préretraite du projet AVENIR doit être pérennisé et amélioré...

**GREVE LE 29 JANVIER DE 14 Heures à 16 Heures.
REUNION à 12h 45, maison syndicale.
PARTICIPONS A LA MANIFESTATION DE BASTILLE
A SAINT-AUGUSTIN**